Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260605-DELIB_2026_72-DE

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage
29 mai 2026

L'An deux mille vingt six
Le 5 juin à 18h00
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Madame Mary Coxall-Philippe Maire

Nombre de conseillers

En exercice	27
Présents	23
Votants	27

Etaient présents :
Mary COXALL-PHILIPPE, Gilles MORVAN, Céline HOUBERDON, Matthieu APPLINCOURT, Pauline PERROT, Mickael POITOU, Gourhant LE GAC, Karine PICHON, Vincent BROUARD, Sonia OLU, Olivier MORVAN, Fanny GALLAND, Maryline LE GRAET, Arnaud PIRIOU, Stéphane LOUVERGNEAUX, Marianne SICARD, Dominique DUJARDIN, Véronique TANGUY-CHATAL, Maxime FASTREZ-PIRIOU, Myriam Hélias, Flavie MORVAN, Pascal PRIGENT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Patrick DURVICQ, Ludovic RAULLIN, Magali DREZEN, Valérie BERVIL.

Absents excusés :

- Mickaël POITOU a donné procuration à Céline HOUBERDON
- Patrick DURVICQ a donné procuration à Pascal PRIGENT
- Flavie MORVAN a donné procuration à Gilles MORVAN
- Maxime FASTREZ-PIRIOU a donné procuration à Gourhant LE GAC

Secrétaire de séance : Céline HOUBERDON a été élu Secrétaire de séance.

DCM 2026-72

Objet :

AFFAIRES GENERALES

Désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants pour les élections Sénatoriales

Madame le Maire rappelle qu'en application de l'article R. 133 du Code Electoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux Conseillers Municipaux les plus âgés et les deux Conseillers Municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.
Mr Brouard Vincent et Mr Morvan Olivier, Mme Galland Fanny et Mme Hélais Myriam sont désignés membres du Bureau électoral.
Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs qui se tiendra le dimanche 27 septembre 2026.
Il rappelle qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du Code Electoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.
Le Maire précise que les membres du Conseil Municipal qui seraient également Députés, Sénateurs, Conseillers Régionaux, Conseillers Départementaux, Conseillers à l'Assemblée de Corse ou membres de l'Assemblée de Polynésie Française peuvent participer à l'élection des délégués et suppléants mais ne peuvent être élus délégués ou suppléants (art. L. 287, L. 445 et L. 556 du Code Electoral).
Le Maire a indiqué que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du Code Electoral, le Conseil Municipal devait élire 15 délégués et 5 suppléants.
Les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète (art. L. 289 du Code Electoral).
Les listes présentées doivent respecter l'alternance d'un candidat de chaque sexe.
Avant l'ouverture du scrutin, le Maire constate que deux listes de candidats avaient été déposées : la liste de Changeons Pont-de-Buis lès Quimerc'h et la liste de Pont-de-Buis lès Quimerc'h au cœur.
Après dépouillement, Monsieur le Maire proclame les résultats :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

- Bulletins blancs, nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 029-212903025-20260605-DELIB_2026_72-DE

- Liste de Changeons Pont-de-Buis lès Quimerc'h : 20 voix obtient 11 délégués et 4 suppléants
- : 7 voix obtient 4 délégués et 1 suppléant

Sont élus :

- liste Changeons Pont-de-Buis lès Quimerc'h :
  - Délégués

COXALL-PHILIPPE	Mary
APPLINCOURT	Matthieu
HOUBERDON	Céline
LE GAC	Gourhant
HELIAS	Myriam
POITOU	Mickaël
PICHON	Karine
FASTREZ-PIRIOU	Maxime
PERROT	Pauline
DUJARDIN	Dominique
TANGUY CHATAL	Véronique

  - suppléants :

LOUVERGNEAUX	Stéphane
LE GRAET	Maryline
BROUARD	Vincent
OLU	Sonia

- liste de Pont-de-Buis lès Quimerc'h au cœur
  - délégués :

DURVICQ	Patrick
BERVIL	Valérie
RAULLIN	Ludovic
DREZEN	Magali

  - suppléants :

PRIGENT	Pascal

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 5 juin 2026

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Céline HOUBERDON



MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERCH 29590

Le Maire,

Mary COXALL-PHILIPPE

